

## Les Achats : Une œuvre collective

- ☞ Associer les utilisateurs à la définition du besoin.
- ☞ Prendre des décisions dans la transparence et la coopération.
- ☞ Etre discipliné dans l'application des décisions prises.
- ☞ Coordonner l'information entre les Etablissements de la Fondation, les secteurs de soins et les services.

## L'acheteur : Une déontologie

- ☞ Garder toute indépendance de jugement (éviter les situations de conflits d'intérêts).
- ☞ Respecter la Loi, les Règles de la concurrence et employer des moyens légitimes.
- ☞ Nos principales qualités : probité, professionnalisme, impartialité, discrétion, esprit d'équipe.

## Les Fournisseurs : Nos partenaires

- ☞ Même niveau d'information à tous – Equité.
- ☞ Sélection et attribution des marchés sur la base de critères objectifs – Impartialité.
- ☞ Respect des contrats, promesses et engagements.
- ☞ Pas de mise en situation de dépendance d'un fournisseur.
- ☞ Pas d'abus d'une position significative sur le marché en tant que client.
- ☞ Règlement rapide et correct des différends.